

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT JULIEN DE PEYROLAS

Délibération
2026-06-37

L'an deux mille vingt-six et le cinq juin à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal en mairie, sous la présidence de :

Nombre de Membres		
En exercice	Présents	Votants
19	15	18

M. SALAU Claude Maire,

Présents : Mrs et Mme, FLORENSON Fabien, LEROUX Aurélie, ROLLET Franck, EYMARD Françoise, PIQUERAS MARTINEZ José, BUYCK Marie-France, GEROSA-UDYCZ Isabelle, LAROZAS Daniel, TACCIA Stephen, DESPALLES Brigitte, MUCHA Jean-Philippe, EULA Patricia, GASQ Stéphania, CAVALIER Grégory.

Date de la Convocation
01/06/2026

Absent(s) : Mme WU-ROLLIN Florence

Excusé(s) : M. ALBINI Simon, M. BOULOGNE Damien, M. PRIORON Hervé

Pouvoir (s) : M. ALBINI Simon donne procuration à M. PIQUERAS-MARTINEZ José
M. BOULOGNE Damien donne procuration à Mme LEROUX Aurélie
M. PRIORON Hervé donne procuration à M. CAVALIER Grégory

A été nommé(e) secrétaire : Mme BUYCK Marie-France

DEMANDE DE SUBVENTION DES FONDS VERTS POUR LES POTEAUX A INCENDIE

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-29, L.2122-21 et L.2131-1,

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet de changement de huit poteaux incendie.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à : 31 720,00 € HT dans le cadre des Fonds Verts.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le projet de changement des poteaux à incendie sont éligibles à une aide de l'Etat dans le cadre des Fonds Verts à hauteur de 80%, soit 25 376,00 € HT, car ils desservent plusieurs habitations.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- sollicite une subvention de 25 376, 00 € HT € auprès de l'État, correspondant à 80% du montant du projet.
- charge le Maire de toutes les formalités.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus mentionnés.

Certifie que la présente délibération a été :

Publiée le 08 /06/2026

Transmise au représentant de l'Etat le 08/06/2026

Le Maire,

Claude SALAU

